

A photograph of three people standing on a wooden pier overlooking a lake. They are wearing black wetsuits and blue life vests with a logo. Two of them are holding orange paddles. The background shows a forested hillside and a body of water with some buoys. The image is framed by diagonal geometric shapes in teal, orange, and white.

2025



**CENTRE ÉDUCATIF
RENFORCÉ L'ÎLOT**

SOMMAIRE

L'ÉTABLISSEMENT 4

- 1. BREF HISTORIQUE..... 4
- 2. LE PUBLIC..... 4
- 3. MISSIONS ET OBJECTIFS DU CER 4
- 4. LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT 5

LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2025 6

- 1. PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES 6
- 2. LA SANTÉ 6
- 3. LES SÉJOURS ET CHANTIERS EN 2025 7
- 4. L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION 8

L'ÉTABLISSEMENT

1. Bien plus qu'un hébergement

En 2025, L'Îlot a repris la gestion du Centre éducatif renforcé (CER) La Péniche, créé et porté depuis 2003 par l'association FAIRE. Initialement installé sur une péniche, à l'origine de son nom, sur les berges de Pontoise, le CER s'est ensuite implanté à terre, successivement à Viarmes, puis à Herblay, avant de s'établir en centre-ville d'Argenteuil en 2020.

Le CER fonctionne selon un système de file active, lui permettant d'apporter une réponse souple et réactive aux besoins des mineurs accompagnés ainsi qu'aux demandes des juridictions.

2. Le public

Le Centre éducatif renforcé L'Îlot accueille six garçons âgés de 16 à 18 ans ayant commis des infractions à la loi. Leur admission est prononcée sur décision judiciaire, par ordonnance d'un juge des enfants ou d'un juge d'instruction compétent en matière de justice des mineurs, dans le cadre des dispositions prévues par le Code de la justice pénale des mineurs.

3. Missions et objectifs du CER

Le placement au CER vise à offrir aux mineurs accueillis un cadre de vie sécurisant, protecteur et structurant afin de les accompagner dans leur évolution. Il a pour objectifs de les aider :

- ✓ à construire leur identité ;
- ✓ à intégrer les règles et les codes qui régissent les relations sociales ;
- ✓ à s'inscrire dans un parcours d'insertion sociale, scolaire et professionnelle ;
- ✓ à restaurer les liens familiaux ;
- ✓ à prévenir la récidive.

Les principaux objectifs du Centre éducatif renforcé L'Îlot sont les suivants :

- ✓ favoriser une rupture constructive avec les comportements et l'environnement ayant conduit au placement ;
- ✓ susciter la remobilisation du mineur autour de son projet de vie ;
- ✓ travailler sur les passages à l'acte et renforcer la responsabilisation du jeune ;
- ✓ construire un parcours d'insertion et préparer les orientations futures.

4. Les modalités d'accompagnement

Le Centre éducatif renforcé L'Îlot met en œuvre un accompagnement global.

- ✓ **Un projet éducatif individualisé** : des objectifs définis de manière claire et partagée avec les services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), le mineur ainsi que sa famille ou ses représentants légaux.
- ✓ **Un cadre éducatif structurant** : le respect des horaires, des obligations du quotidien, la participation aux tâches domestiques et l'application de sanctions graduées contribuent à la restauration de repères et à l'adoption d'un rythme de vie adapté.
- ✓ **Une équipe pluridisciplinaire** : composée d'éducateurs, d'un psychothérapeute, d'une conseillère en insertion, d'un agent polyvalent de maintenance, d'une maîtresse de maison, d'une cheffe de service et d'un directeur.
- ✓ **Des programmes éducatifs diversifiés** : les journées sont rythmées par différents ateliers et activités (sport, code de la route, numérique, alimentation, atelier d'écriture, etc.), ainsi que par des séjours, des chantiers éducatifs et des groupes d'expression.
- ✓ **Un accompagnement psychologique** : permettant au jeune de bénéficier d'un espace d'écoute et d'un soutien adapté à ses besoins.
- ✓ **L'implication de la famille** : à travers des entretiens, des visites à domicile et un travail mené sur l'environnement familial afin de soutenir la dynamique éducative.
- ✓ **Une durée de placement définie et évaluée régulièrement** : le placement s'étend généralement de trois à six mois selon la décision judiciaire. Il fait l'objet de bilans réguliers et se conclut par un rapport final transmis au magistrat ainsi qu'au service de milieu ouvert de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) chargé du suivi du mineur.

LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2025

1. Profil des personnes accueillies

Au cours de l'année, 21 mineurs ont été accueillis au sein du Centre éducatif renforcé L'Îlot.

- ✓ 86 % des jeunes accompagnés étaient originaires d'Île-de-France, dont un tiers du Val-d'Oise ; 14 % provenaient d'autres régions.
- ✓ 81 % des mineurs faisaient l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire.
- ✓ À l'issue du placement, 62 % des jeunes ont pu réintégrer leur milieu familial.
- ✓ 10 % ont été orientés vers une UEHC et 14 % vers un CEF.
- ✓ 14 % des mineurs ont fait l'objet d'une réincarcération au cours ou à l'issue de leur parcours.

2. La santé

Un bilan médical complet est généralement programmé dès l'admission du jeune au sein du centre d'Investigations préventives et clinique (IPC) d'Argenteuil. Cette démarche permet d'identifier d'éventuels besoins de santé chez les adolescents accueillis, souvent confrontés à des situations de fragilité ou de renoncement aux soins. Elle constitue également une opportunité de les sensibiliser à l'importance de prendre soin de leur santé et de s'inscrire dans une démarche de prévention.

En 2025, 86 % des adolescents accueillis au CER ont bénéficié d'un bilan de santé. Parmi eux, près de 30 % ont pu engager ou poursuivre un parcours de soins adapté à leurs besoins, notamment auprès de spécialistes tels que des dentistes, ophtalmologues ou cardiologues. Les problématiques d'addiction demeurent particulièrement prégnantes chez les mineurs accueillis. L'année 2025 a notamment été marquée par une forte progression de la consommation de PTC¹, une substance aux effets particulièrement préoccupants. Afin de prévenir les risques liés à ces usages, le CER a renforcé ses actions de sensibilisation en partenariat avec le CSAPA et le CRIPS. Des rendez-vous en addictologie ont également été organisés avec l'hôpital Fernand-Widal. Au total, 43 % des jeunes ont bénéficié de ces interventions de prévention et d'accompagnement.

¹ Le PTC, ou "Pète ton crâne", est un cannabinoïde de synthèse, extrêmement puissant, aux effets plus intenses et imprévisibles que le cannabis.

Par ailleurs, chaque adolescent rencontre systématiquement la psychothérapeute du service dès son arrivée. La fréquence des entretiens est ensuite adaptée aux besoins de chacun. En moyenne, les jeunes accueillis ont bénéficié de cinq rendez-vous avec la psychothérapeute au cours de leur placement.

Enfin, lorsque les liens affectifs et éducatifs entre l'adolescent et sa famille apparaissent fragilisés, un travail de soutien à la parentalité est engagé, sauf décision judiciaire contraire. Cet accompagnement vise à restaurer et renforcer les relations familiales afin de favoriser les conditions d'un retour durable dans le milieu de vie du jeune. Dans ce cadre, 55 entretiens familiaux et visites à domicile ont été réalisés en 2025.

3. Les séjours et chantiers en 2025

Au cours de l'année 2025, quatre séjours éducatifs ont été organisés. Ces temps de mobilité constituent des outils pédagogiques essentiels : ils permettent aux jeunes de s'extraire temporairement de leur quotidien et du cadre institutionnel, tout en favorisant le développement de compétences sociales telles que le travail en groupe, l'autonomie et la capacité d'adaptation à un nouvel environnement. Ils offrent également des espaces propices à la réflexion et à la prise de recul sur leur parcours personnel.

Conçus dans une logique de participation active, les séjours associent généralement temps de travail et découverte. À titre d'exemple, lors d'un séjour sur l'Île d'Arz organisé avec le concours des Glénans², les jeunes ont participé au rangement, au nettoyage et à l'entretien des hangars à bateaux tout en découvrant la pratique de la voile.

Par ailleurs, le Centre éducatif renforcé L'Îlot s'est fortement mobilisé dans des actions de solidarité et de préservation de l'environnement. En 2025, les jeunes ont notamment pris part à plusieurs chantiers solidaires, en particulier à Calais auprès des personnes migrantes en partenariat avec l'association Salam, ainsi qu'aux chantiers nature organisés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.

Ces expériences s'inscrivent dans la volonté du CER d'accompagner les jeunes vers une évolution positive de l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et de favoriser leur inscription dans la société à travers des rôles socialement valorisés. Placés dans des situations concrètes et utiles : travaux de restauration, débroussaillage, aménagement de sites naturels ou actions de

² École française de voile

préservation du patrimoine. Les jeunes contribuent à des projets collectifs aux côtés de bénévoles de tous âges, parfois en famille. Ils sont alors reconnus pour leur engagement et leur contribution, et non pour leur parcours judiciaire. Cette reconnaissance constitue un levier important dans le processus de distanciation vis-à-vis de la délinquance et de construction d'une identité citoyenne positive.

Au total, 71 % des jeunes accueillis au Centre éducatif renforcé L'Îlot ont participé à au moins un séjour ou un chantier au cours de leur placement.

4. L'accompagnement vers l'insertion

Depuis sa création, le Centre éducatif renforcé L'Îlot fait de l'insertion professionnelle un axe central de son action éducative et un levier essentiel dans le processus de désistance. De l'évaluation des aspirations et des compétences du jeune à la découverte des métiers, notamment à travers des dispositifs tels que Yookan ou les forums de l'emploi, jusqu'aux périodes d'immersion en milieu professionnel, l'accompagnement proposé vise à placer chaque adolescent dans une dynamique de réussite.

La construction d'un projet professionnel s'appuie sur plusieurs étapes complémentaires : la découverte du monde du travail, le développement des compétences psychosociales, la confrontation aux réalités professionnelles ainsi que la validation ou la réorientation des choix envisagés. Ces expériences permettent aux jeunes de mieux identifier leurs centres d'intérêt, leurs aptitudes et les perspectives qui s'offrent à eux.

L'année 2025 a toutefois été marquée par un contexte institutionnel complexe ainsi que par l'évolution des modalités d'accès aux stages, liée aux nouvelles directives de la PJJ imposant la mise en œuvre de Périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) via les missions locales. Dans ce contexte, 30 % des jeunes accueillis ont pu réaliser au moins un stage, notamment dans les secteurs de la mécanique et du commerce, tandis que 50 % ont pu construire et valider un projet professionnel au cours de leur placement.



**Centre éducatif
renforcé L'Îlot**

14 bis avenue de Verdun
95100 ARGENTEUIL
01 30 26 12 10

www.ilot.asso.fr



153, avenue Jean Lolive 93500 Pantin
01 43 14 31 00 maisons-accueil@ilot.asso.fr
Association reconnue d'utilité publique